

AQVITANIA

TOME 17

2000

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

SOMMAIRE

J.-P. BAIGL, Barbezieux, Les Petits Clairons (Charente), un atelier de potier du deuxième âge du Fer.....	7
ANNEXE	
J. GOMEZ DE SOTO, Commentaire sur le mobilier céramique et interprétation de la fosse 3038 du site laténien des Petits Clairons à Barbezieux.....	55
M. SCHÖNFELDER, Le mobilier métallique de la tombe à char tardo-celtique de Boé (Lot-et-Garonne)	59
T. MARTIN ET J.-L. TOBIE, Les débuts de la romanisation du site de Saint-Jean-le-Vieux (<i>Imus Pyrenaeus</i>), à travers l'étude des céramiques sigillées italiques et sud-gauloises	83
E. ROSSO, Présence de la <i>domus</i> impériale julio-claudienne à Saintes : statuaire et épigraphie	121
DOSSIER "L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE BRION À SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL (GIRONDE - FRANCE)"	
151	
P. GARMY, Introduction, présentation générale des recherches récentes, historiographie	153
M. FINCKER, Le théâtre : analyse préliminaire des structures	167

DOSSIER “ROUTES D’AQUITAINE”	181
J.-P. BOST,	
Introduction	
 I - LA DIAGONALE D’AQUITAINE	
B. BARRIÈRE ET J.-M. DESBORDES,	
Un itinéraire de solitude : la “Diagonale d’Aquitaine” entre Saint-Pardoux et La Tour-Blanche (Dordogne)	185
 II - LA ROUTE ANTIQUE DU LITTORAL ATLANTIQUE	
B. MAURIN, B. DUBOS ET R. LALANNE,	
Historique des recherches	207
B. MAURIN, B. DUBOS ET R. LALANNE,	
Les longs-ponts de <i>Losa</i>	211
F. THIERRY,	
La station routière de <i>Segosa</i>	217
S. BARRAU ET J. BOURDEN,	
La voie romaine de Saint-Julien à Castets	225

III - LA VOIE AIRE-LESCAR

F. DIDIERJEAN,	
Le chemin de sainte Quitterie	233

NOTES

F. MARCO-SIMÓN ET I. VELÁZQUEZ,	
Una nueva <i>defixio</i> aparecida en Dax (Landes)	261

J. SANTROT,	
Quatre autels votifs gallo-romains de la vallée de Luchon au musée Dobrée - Nantes (Loire-Atlantique)	275

W. MIGEON,	
Un fragment du rempart romain de Bordeaux	285

ANNEXE 1

A. ZIEGLÉ,	
Le bloc sculpté 5009 découvert place Pey-Berland.....	293

ANNEXE 2

L. MAURIN,	
L'épithaphe de Iulius Quintus.....	295

Wandel Migeon

Association pour les
Fouilles
Archéologiques Nationales

Un fragment du rempart romain de Bordeaux *

RÉSUMÉ

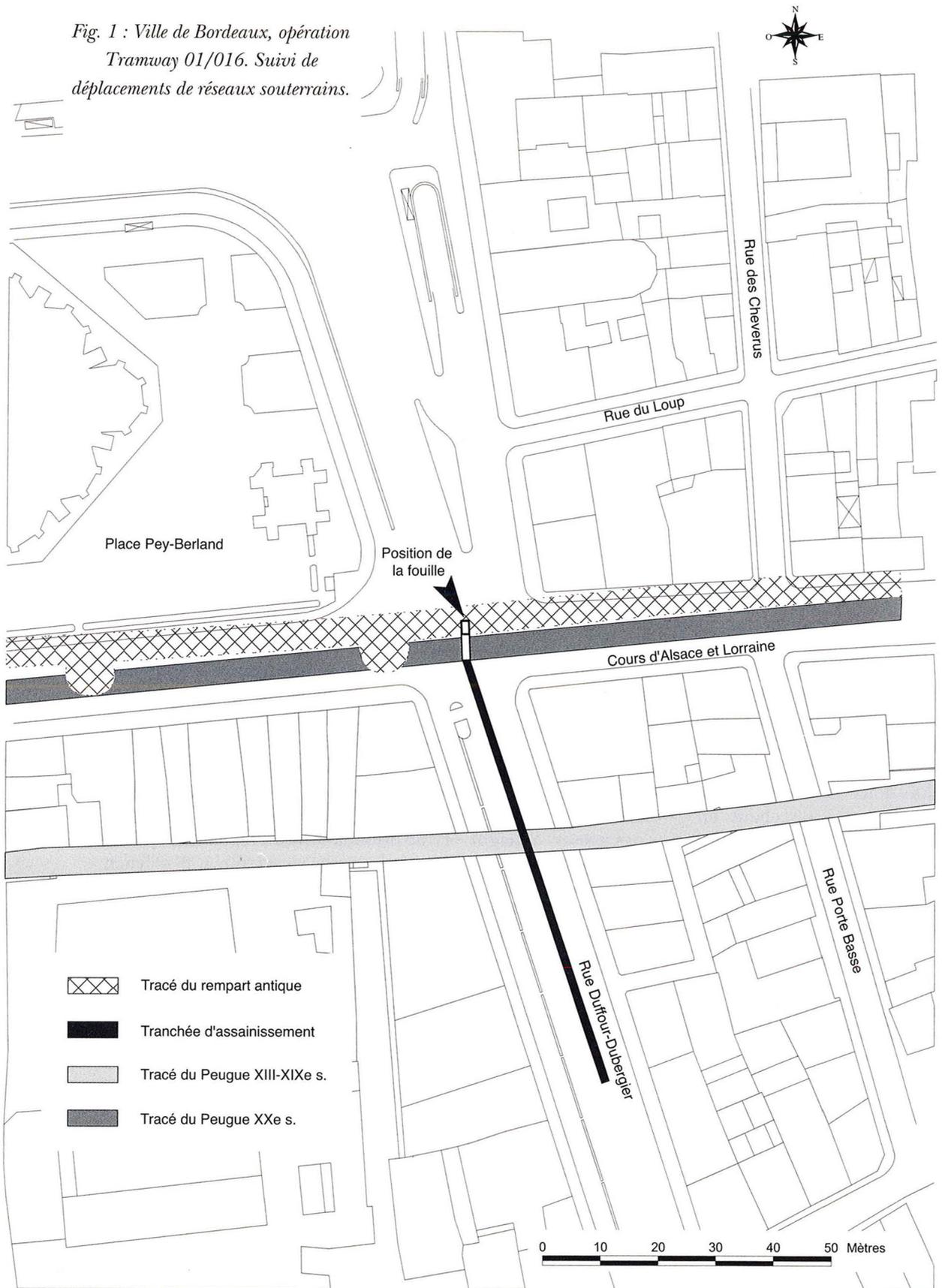
Dans le cadre des déplacements de réseaux souterrains du projet du tramway de Bordeaux, une tranchée d'assainissement a été réalisée depuis l'angle sud-est de la place Pey-Berland vers la rue Duffour-Dubergier. C'est à cette occasion qu'une partie des fondations de l'enceinte romaine du III^e siècle p.C. a été mise au jour. Elle présente deux assises de fondation en blocs de remploi disposés de chant en boutisses dans l'épaisseur de la muraille. La hauteur des assises est réglée à 0,70 m et seuls les lits de dessus d'arases ont été enduits de mortier. Certains éléments ont été retaillés de bas en haut selon un angle oblique pour être utilisés comme cales entre deux autres éléments. La seconde assise présente deux blocs décorés dont un bas-relief orné d'un trophée d'armes et d'une guirlande, provenant d'une frise et une stèle funéraire avec l'épithaphe de Julius Quintus, mort à 21 ans.

ABSTRACT

During relocations of underground networks in the context of the Bordeaux tramway project, a drainage trench was dug from the southeast corner of the Place Pey-Berland toward Duffour-Dubergier street. On this occasion, part of the foundations of the Roman city walls, dating to the 3rd century A.C., was revealed. We can observe two foundations of reused blocks arranged upright on their length in the thickness of the wall. The height of the foundations is regulated at 0.70 meters and only the levels of the top of each foundation were coated with mortar. Certain elements were reshaped from bottom to top at an oblique angle to be used as wedges between two other elements. The second foundation includes two decorated blocks, one of which is a bas-relief of a trophy of arms and garland, originating from a frieze and a funerary stele with the epitaph of Julius Quintus, died at the age of 21.

* Nos remerciements vont à Dany Barraud, Conservateur du Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine et à ses collaborateurs, à Anne Zieglé, Conservateur au musée d'Aquitaine et ses collaborateurs, à Louis Maurin, professeur émérite de l'université de Bordeaux III. A. Zieglé et L. Maurin ont bien voulu rédiger les deux annexes à la fin de cette note.

Fig. 1 : Ville de Bordeaux, opération
Tramway 01/016. Suivi de
déplacements de réseaux souterrains.



Les déplacements de réseaux souterrains correspondent sensiblement au tracé du tramway de Bordeaux en cours de réalisation depuis novembre 1999. Les tranchées de déplacement de réseaux sont assimilées à des sondages et permettent d'établir un diagnostic pour les secteurs considérés en concluant sur les nécessités d'intervention spécifiques. La pose d'un réseau d'assainissement a mis au jour en juillet 2001 un fragment des fondations du mur méridional de l'enceinte romaine de Bordeaux au centre du carrefour de la rue Duffour-Dubergier et du cours d'Alsace-et-Lorraine (fig. 1). Une excavation rectangulaire de 9 m² orientée nord-sud, de 3,50 m de profondeur, a recoupé 1 m d'aménagement de voirie sur des remblais contemporains (5001-5002-5003 ; fig. 2). La tranchée a été ouverte contre les fondations du rempart qui sont apparues à - 1,17 m (soit 7,37 m NGF), avec un mortier de chaux contenant des nodules calcaires et morceaux de *tegulae* (5004 ; fig. 2). Les fondations sont en élévation sur 2,21 m de hauteur et présentent deux assises de grands blocs calcaires en remploi, issus de la démolition de monuments plus anciens, comme ici une stèle funéraire et deux éléments d'architecture sculptés. À l'issue du démontage de la seconde assise, les blocs ont été numérotés de 5006 à 5024, soit dix-sept blocs superposés et situés dans une portion excavée de 1,40 m de largeur.

Édifié au tournant des III^e et IV^e siècles¹ le rempart romain de Bordeaux a enfermé dans un rectangle à peu près régulier de 2350 m de périmètre environ une superficie de 32 hectares. Sur les faces nord, ouest et sud, son tracé est bien assuré² ; sur la face orientale, sur laquelle s'ouvrait un port intérieur, de nouvelles données ont récemment fait proposer un nouveau tracé qui tient mieux compte des rares données des textes antiques³. Au sud, il était longé, à une distance de 20 à 40 m par le ruisseau du Peugue, ancien

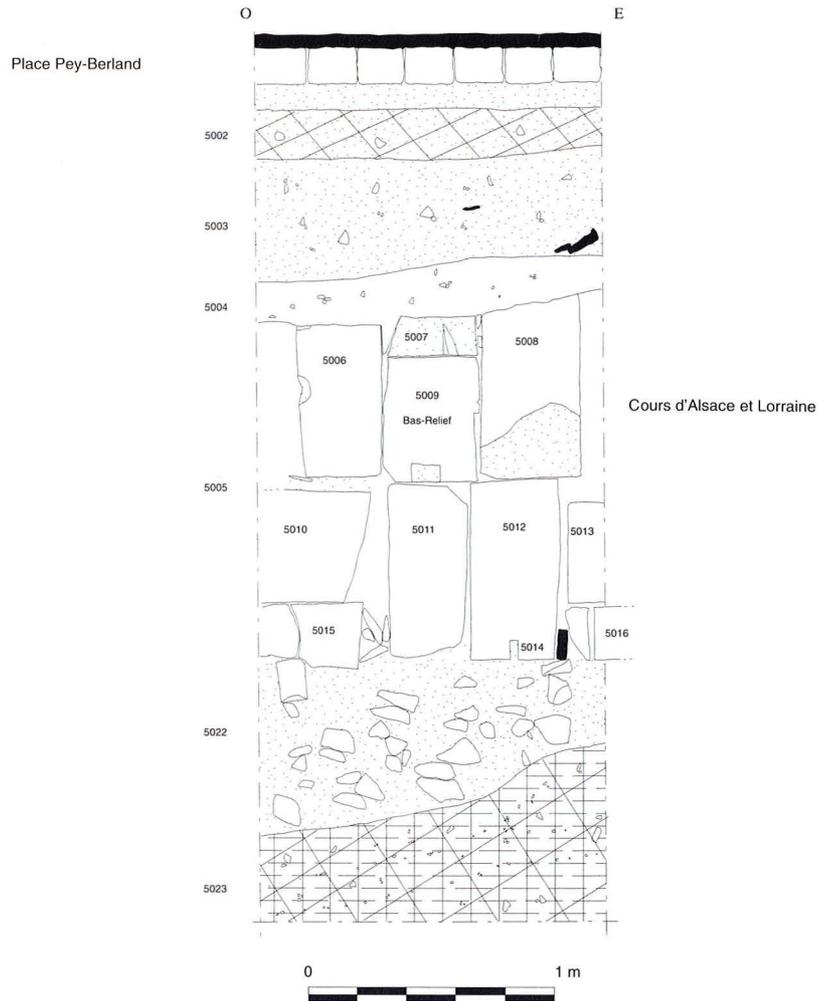


Fig. 2 : Déviation de réseau souterrain d'assainissement. Tranchée 5000 le 12/07/01 : identification du rempart antique place Pey-Berland.

affluent de la Devèse qui fut détourné lors de la construction de l'enceinte ; le mur méridional suivait le côté sud de la cathédrale Saint-André, puis la rive nord du cours d'Alsace-et-Lorraine, et ses vestiges ont été suivis et sans doute détruits pour la plus grande partie lors de l'aménagement de cette voie publique en 1864⁴. La découverte de juillet 2001 montre cependant que les travaux urbains antérieurs ont laissé ici ou là des traces de la puissante fortification⁵.

1. Date traditionnellement admise, cf. Maurin 1992, 380-383.
2. Barraud *et al.* 1996, 35-49.
3. Barraud & Maurin 1995, 46-49 et fig. 2 et 6.

4. Barraud *et al.* 1996, 38-41, fig. 18a, cf. fig. 6a et 6b.

5. Barraud *et al.* 1996, fig. 8, 24 ; non loin du début du cours d'Alsace-et-Lorraine, un moignon du mur sud a été découvert rue des Bahutiers en 1990 (Barraud *et al.* 1996, 41 et fig. 18b).

UNE CONSTRUCTION APPAREILLÉE EN ASSISES RÉGULIÈRES

Les deux assises de fondation présentent une construction en grand appareil. Les blocs calcaires sont d'une hauteur régulière et souvent retaillés en vue de leur insertion dans la fondation (5006-5010-5009-5010 ; fig. 2). Les arases d'assises sont maçonnées avec un mortier de chaux maigre qui règle horizontalement le lit supérieur et qui montre plus un souci de niveler la pose de chaque bloc (5006-5010 ; fig. 2) que de les lier. Les éléments qui constituent la seconde assise sont posés de chant, perpendiculairement à l'axe du rempart et ils présentent une hauteur moyenne de 0,70 m sur 0,30 - 0,40 m de large. Le montage est consécutif de l'organisation de pose de la première assise (fig. 5).

Les éléments de la première assise sont de même hauteur de réglage et présentent deux rangs d'orthostates (5011-5012-5017-5019-5020 ; fig. 3 et 5) perpendiculaires à l'axe du rempart, posés sur la semelle de fondation (5022 ; fig. 2 et 3). Ces rangs marquent une alternance dans la première assise, d'assises de blocs verticaux alignés en boutisse et de blocs posés à plat en assise de carreaux (5015-5010-5013-5016 ; fig. 2 et 5). La hauteur de superposition des blocs posés à plat marque la volonté d'organiser leur disposition en fonction de la hauteur des assises réglées à 0,70 m de hauteur.

La première assise présente une organisation en deux états, verticale pour le réglage de l'élévation et horizontale pour le blocage linéaire. Les petits espaces entre les blocs ne sont pas comblés de mortier, si ce n'est parfois un morceau de tuiles à rebords qui vient caler l'alignement à la base de la première assise (5014 ; fig. 2 et 5). La seconde assise présente trois éléments posés de chant (5006-5009-5008 ; fig. 2 et 5) qui masquent l'organisation intérieure de la construction. Un élément d'architecture sculpté de feuilles ou d'écaillés et de section triangulaire est en remploi, posé en boutisse dans l'épaisseur de la construction (5018 ; fig. 5). Sa longueur totale n'a pas été identifiée. Un bas-relief achevé (5009 ; fig. 2, 5, 9), trophée d'arme et guirlande, provenant d'une frise a été posé de chant dans un

rang d'orthostates. Une stèle funéraire (5024 ; fig. 7, 8 et 9) en remploi a été maçonnée à l'envers en carreau d'assise et calée par un bloc retaillé en biseau et posé de chant (5019 ; fig. 4).

Les deux assises reposent sur une semelle de fondation comblée de petits moellons calcaires mal équarris, de nodules calcaires hétérogènes avec morceaux de mortier de tuileau, de morceaux de tuiles à rebords et de gouttelettes de bronze noyées dans une matrice de mortier maigre de sable et de chaux (5022 ; fig. 2 et 3).

La semelle de fondation repose sur un remblai argilo-graveleux humide, contenant du calcaire décomposé, des morceaux de tuiles à rebords et de la grave. Il présente un pendage orienté nord-est-sud-ouest en fond de fouille (5023 ; fig. 2 et 3).

La première assise de fondation

La première assise présente deux rangs d'orthostates rectangulaires posés de chant l'un contre l'autre (5011-5012 ; fig. 2, 3 et 5) perpendiculaires à l'axe du rempart. Ils sont bordés par deux séries de blocs superposés à plat (5010-5015-5013-5016 ; fig. 2 et 5). L'organisation intérieure est réglée sur l'alignement d'éléments de remploi d'égale hauteur, posés de chant et perpendiculaires à l'axe du rempart (voir tableau 1).

La seconde assise

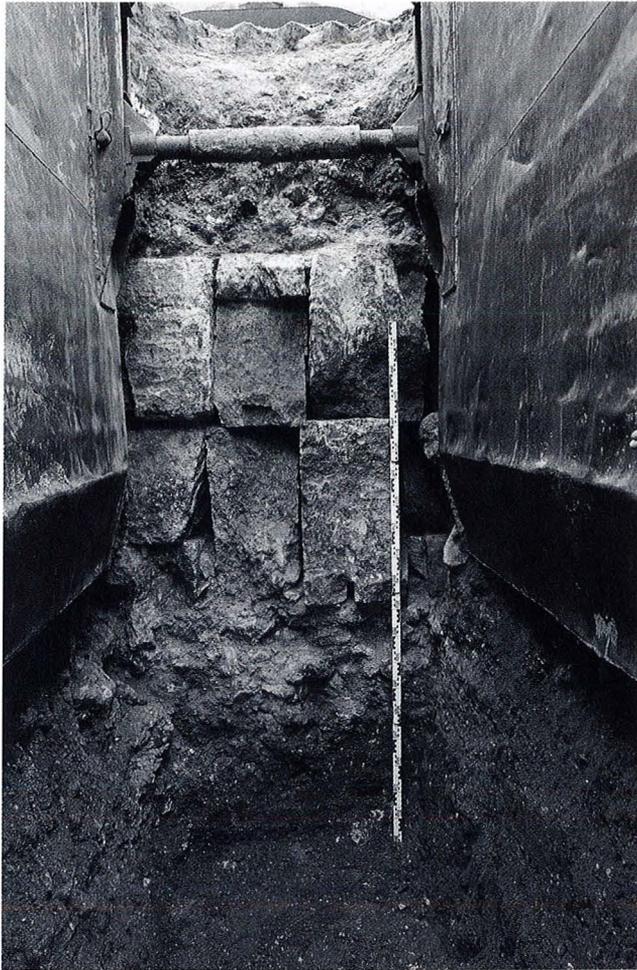
La seconde assise présente une hauteur moyenne de réglage de 0,70 m avec une ligne d'éléments rectangulaires posés de chant, perpendiculairement à l'axe du rempart (5009-5008-5006 ; fig. 2 et 5). Ils sont disposés en carreau devant un aménagement de blocs aussi longs, posés en boutisse dans l'épaisseur de la muraille et calés par des blocs de remploi retaillés. Certains éléments ont été retaillés en biseau, avant d'être insérés de chant dans la construction. Ils sont tous dimensionnés de la hauteur des assises et font office de cales insérées verticalement entre les blocs dans la maçonnerie (5018-5027 ; fig. 5) (voir tableau 2).

PREMIÈRE ASSISE	POSITION	HAUTEUR M	LARGEUR M	PROFONDEUR M	OBSERVATIONS
Bloc 5011	Sous 5009	0,71	0,33	0,25	Le bloc a été brisé sur sa longueur et retaillé sur sa partie gauche avant d'être posé de chant sur la semelle de fondation. Cet élément a été tronqué sur sa longueur avant d'être inséré dans la fondation. Il marque le départ d'une ligne d'orthostates perpendiculaire à l'axe du rempart.
Bloc 5012	Sous 5008 Contre 5013	0,73	0,37	0,90	Le bloc est posé de chant contre 5011, sur la semelle de fondation. Cet élément a été tronqué sur sa longueur avant d'être inséré dans la fondation. Il est scié d'origine sur trois pans et présente un trou de louve de 0,08 m de profondeur pour 0,03 cm de large, à la base.
Bloc 5010	Sur 5015 Sous 5006	0,45	0,45	0,51	Le bloc a été retaillé en biseau sur sa face droite, en forme de grosse cale et inséré dans la fondation, la partie la plus large vers le haut. L'arase est recouverte d'un lit de 0,06 m de mortier de chaux. La superposition des deux éléments (5010-5015) correspond à la hauteur de réglage de la première assise, soit 0,72 m.
Bloc 5015	Sous 5010 Contre 5011	0,27	0,45	0,40	Il est posé à plat sur la semelle de fondation. Il est brisé en deux et l'espace qui le sépare de 5011 est comblé de petits moellons calcaires sur 0,12 m de largeur.
Bloc 5013	Sur 5014	0,41	ind.	0,43	Le bloc n'a pas été identifié dans son intégralité, mais il présente la particularité d'être posé à plat sur un assemblage de deux éléments, le calage de <i>tegulae</i> 5014 et le bloc 5016.
Bloc 5017	Sous 5009 Contre 5019 Contre 5012	0,71	0,33	0,60	Le bloc est posé de chant sur la semelle de fondation, il règle l'alignement perpendiculaire de l'orthostate 5011.
Bloc 5016	Sous 5013 Contre 5014	0,21	ind.	0,40	Le bloc est posé à plat sur la semelle de fondation, il est séparé du bloc 5012 par un morceau de <i>tegulae</i> F 5014 calé par un moellon calcaire triangulaire.
Bloc 5019	Sous 5027 Contre 5024 Contre 5009 Contre 5018	0,80	0,39	0,32	Le bloc est posé de chant. Les faces gauche et droite ont été retaillées en biseau par piquetage afin de l'insérer en guise de cale entre les blocs 5024 et 5018.
Bloc 5020	Sous 5024	0,72	0,47	ind.	L'arase présente une couche de mortier de chaux inégalement répandue. Le bloc est posé de chant sur la semelle de fondation et il règle la hauteur d'alignement de l'orthostate 5012, sur une longueur indéterminée dans l'épaisseur de la fondation.
Bloc 5021	Sous 5018 Contre 5017 Contre 5019	0,72	0,45	0,40	Le bloc est posé de chant sur la semelle de fondation et le lit d'arase est enduit de mortier de chaux.
Bloc 5025	Sous 5018	0,72	0,45	ind.	Le bloc est posé de chant sur la semelle de fondation et s'insère en longueur dans l'épaisseur de la fondation.
Bloc 5026	Sous 5027	0,72	0,40	ind.	Le bloc est posé de chant sur la semelle de fondation et s'insère en longueur dans l'épaisseur de la fondation.
Bloc 5014	Sous 5018 Contre 5013	0,44	0,36	0,25	Correspond à un calage entre deux blocs posés sur la semelle de fondation et composé d'un morceau de <i>tegulae</i> et d'un moellon calcaire biseauté par percussion.

Tableau 1 : Composition

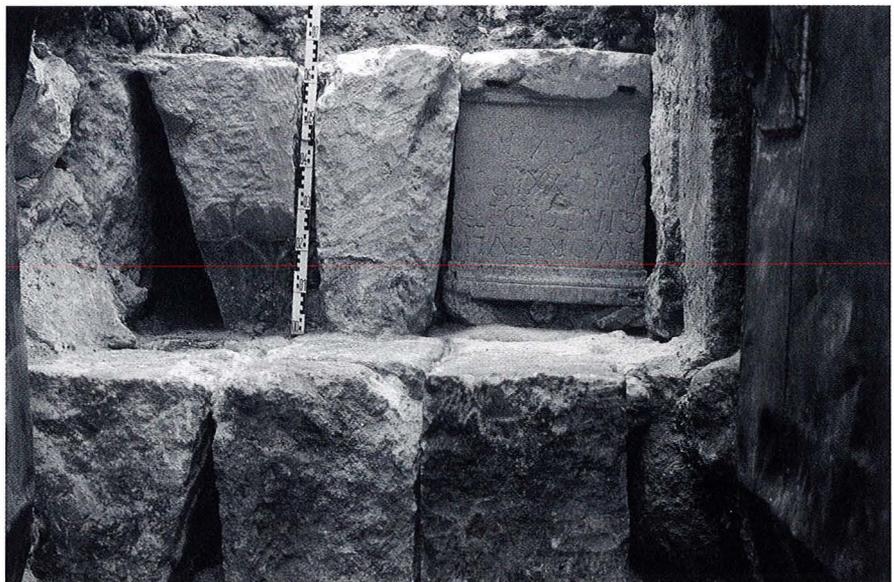
SECONDE ASSISE	POSITION	HAUTEUR M	LARGEUR M	PROFONDEUR M	OBSERVATIONS
Bloc 5006	Sur 5010	0,62	H : 0,35 B : 0,30	0,78	Bloc en remploi ébauché en biseau sur sa face gauche et inséré de chant dans la fondation.
Bloc 5007	Sur 5009 Contre 5008	0,16	0,30	0,80	Le bloc est posé à plat sur 5009 afin de compléter la hauteur de l'assise. Une fine couche de mortier de chaux est enduite sur le lit de dessus.
Bloc 5008	Sur 5012	0,75	0,40	0,96	Il est posé de chant sur le bloc 5012 de même dimension dans la première assise. Il montre des traces d'enlèvement au pic sur sa face gauche et sur le bout. Il est posé dans l'alignement perpendiculaire de l'orthostate 5012 de la première assise.
Bloc 5009	Sur 5011 Sous 5007 Contre 5006 Contre 5008	0,53	0,39	0,83	Il constitue l'alignement perpendiculaire des orthostates 5011 et 5017. Un élément de décor a été identifié sur toute la hauteur de sa partie droite, discernable dans l'espace vide (1,5 cm) qui le sépare du bloc 5008. La figuration du décor est inversée et non visible dans le rempart. Un trou de louve a été identifié à la base du bloc dans le bâti, et situé après dépose, à l'extrémité droite de la face supérieure (L : 0,06 m. I : 0,11 m. H : 0,08 m.). La situation de ce trou permet de conclure que le bloc initial était deux fois plus grand que celui-ci, se poursuivant vers la droite. Un trou de scellement a été remarqué à l'extrémité gauche de la face supérieure, dans lequel un scellement en plomb était noyé dans le mortier pour l'assemblage des blocs entre eux.
Bloc 5018	Contre 5009 Contre 5019	0,80	0,31	ind.	Il correspond à un élément d'architecture portant sur la coupe et la face gauche, un décor discontinu de grandes feuilles ou écailles (H : 0,22 m) sur toute sa longueur et sa hauteur. C'est un élément long, posé de chant en boutisse dans l'épaisseur de la muraille. Il est toujours conservé <i>in situ</i> .
Bloc 5024	Sur 5020 Contre 5019 Contre 5008	0,72	0,54	36,5	Bloc inscrit d'une épithaphe, en remploi et maçonnée à l'envers sur le bloc 5020 à l'aide d'un mortier gris induré, de type "prise rapide". On remarque les deux tenons pour lier le cippe funéraire à sa base, qui devait comporter le <i>loculus</i> , lequel contenait l'urne avec ses cendres.
Bloc 5027	Sur 5026 Contre 5018 Contre 5024	0,73	H : 0,36 B : 0,25	Ind.	Le bloc est un élément en remploi posé de chant et retaillé sur sa face gauche et sur le bout. Il est utilisé comme cale entre les blocs 5018 et 5024.

Tableau 2 : Composition.



*Fig. 3 : Angle du cours Alsace et Lorraine - rue Duffour Dubergier.
Tranchée 5000 le 12/07/01 :
vue de la fondation (ci-contre).*

*Fig. 4 : Stèle funéraire avec épitaphe
en place dans la seconde assise
du rempart (ci-dessous).*



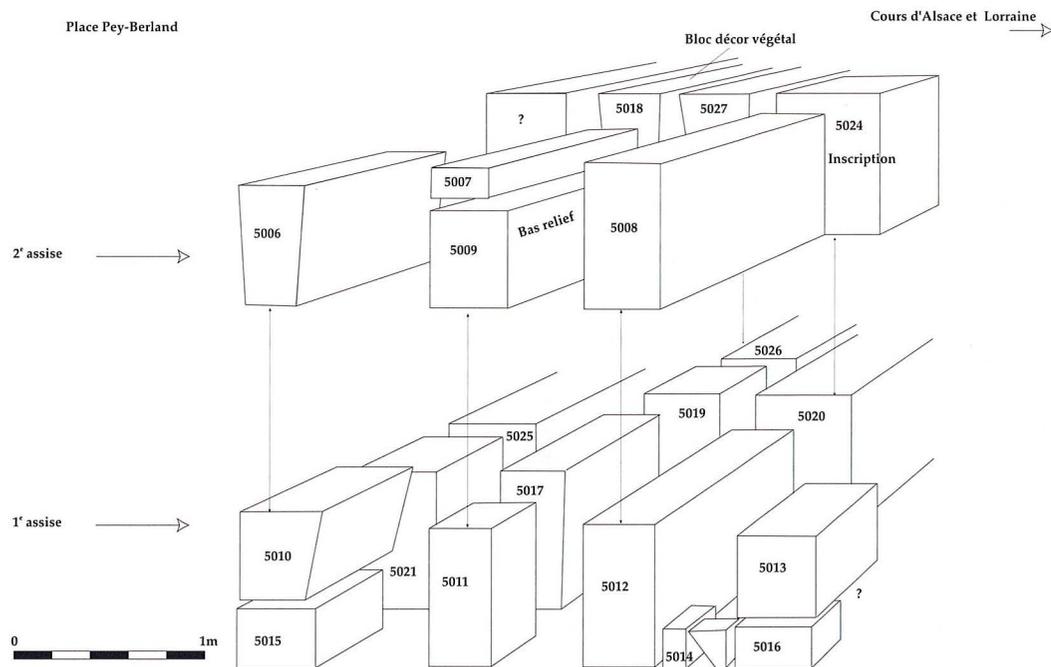


Fig. 5 : Schéma de pose des blocs du rempart antique de Bordeaux.

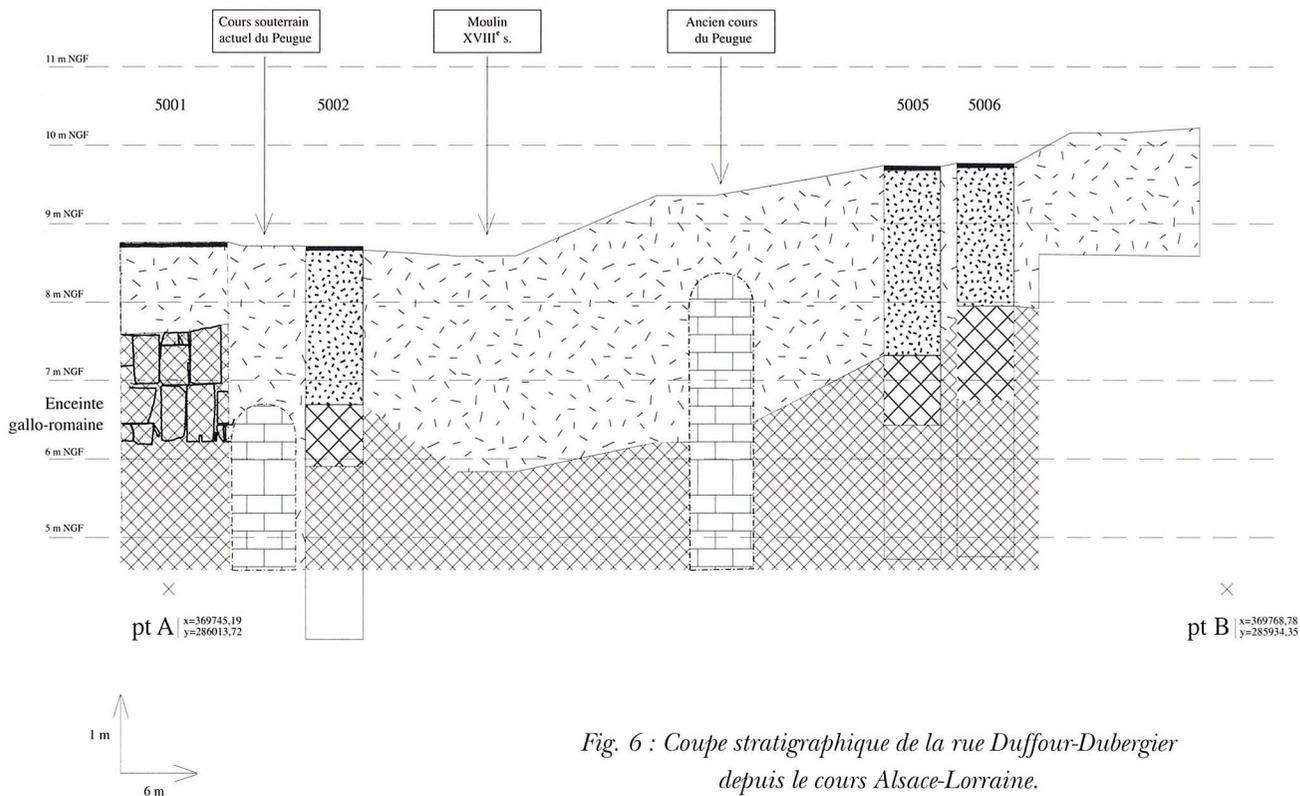


Fig. 6 : Coupe stratigraphique de la rue Duffour-Dubergier depuis le cours Alsace-Lorraine.

REMARQUES

Dans le prolongement de la tranchée d'assainissement sous le centre de la chaussée de la rue Duffour-Dubergier, deux sols d'habitat antiques ont été identifiés sous des niveaux d'épandage de *tegulae*, à 12 et 66 m de distance au sud du rempart (fig. 6). Leur profondeur correspond sensiblement au niveau d'arase de la première assise du rempart à 6,47 NGF. Ces constructions situées en avant de l'enceinte et séparées l'une et l'autre par l'ancien cours du Peugue⁶, semblent correspondre aux vestiges des constructions du Haut-Empire qui furent arasées ou remblayées pour constituer un glacis⁷ (fig. 6).

Le massif de fondations en grand appareil du rempart montre ici le souci de fonder solidement le soubassement de l'ouvrage militaire. Il ne s'agit pas d'une construction maçonnée à la hâte mais d'une maçonnerie d'éléments en remplois, choisis, retaillés ou non, et soigneusement posés en assise de hauteur réglée. La plupart des blocs ont été retaillés et le blocage interne de la fondation est solidaire du parement extérieur avec les éléments posés en boutisse. Ils sont jointifs

et scellés par un lit de mortier aménagé au sommet de chaque assise. L'exiguïté de l'excavation et les limites du chantier engagé n'ont pas permis de vérifier la largeur totale de l'enceinte ni la profondeur du substrat. La semelle de fondation repose sur un remblai de terre brune marqué par un pendage est-ouest.

La mise en place de la canalisation du Peugue au XX^e siècle longe le rempart sous le centre de la chaussée du cours Alsace-et-Lorraine. La maçonnerie de cet ouvrage imposant et profond a fortement entaillé la tranchée de fondation du rempart située à moins d'1 m de distance.

Les données recueillies lors de ce sondage ne révèlent pas d'éléments nouveaux sur les matériaux réunis pour la construction du rempart ; les éléments identifiables proviennent ici des nécropoles du Haut-Empire qui furent systématiquement démontées en même temps que les monuments publics. En revanche, on a pu relever avec précision les modes de construction de la fortification ; c'est pourquoi, nous avons décrit avec quelques détails la préparation, la mise en œuvre et l'agencement des blocs pour les deux dernières assises de fondation, et noté telle particularité, par exemple le lit de mortier étalé en haut des arases successives.

6. Tracé du Peugue attesté du XIII^e siècle au XIX^e siècle.

7. Sansas 1877, 177-179.